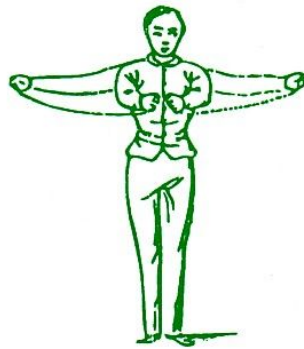

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

**LA SECTION CLINIQUE
DE
CLERMONT-FERRAND**



Session 2010-2011

Nom-du-Père et Surmoi

ASSOCIATION UFORCA-Clermont-Ferrand
POUR LA FORMATION PERMANENTE

La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Sous l'égide
du Département de psychanalyse de Paris VIII
et de l'Institut du Champ freudien

L'association UFORCA-*Clermont-Ferrand*
pour la Formation permanente

Clermont-Ferrand 1^{er} semestre 2010

Introduction

par Jacques-Alain Miller

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était pas altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner

l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)

La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint Denis Cedex 02).

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.
Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

« Nom-du-Père et Surmoi »

Elle se déroulera de septembre 2010 à juin 2011, elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades et un séminaire de recherche.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, d'octobre à juin.

Il est animé par les membres du CERCLE-UFORCA Clermont-Ferrand.

Session 2010-2011

Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 9h à 16h 30,

au local d'UFORCA,
11, rue Gabriel-Péri – 63000 Clermont-Ferrand.

**Les samedis 2 octobre, 23 octobre, 13 novembre, 11 décembre 2010,
15 janvier, 5 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin 2011.**

9h à 10h 30 : Séminaire pratique,
10h 45 à 12h 15 : Enseignements des présentations de malades,
14h à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique.

★ ★ ★ ★ ★ ★

Conférences ouvertes au public

14h à 16h 30

Cette année, trois conférenciers seront invités.
Le titre de leur conférence sera communiqué ultérieurement.

23 octobre 2010

Philippe de Georges

5 février 2011

Marie-Hélène Blancard

16 avril 2011

Armand Zaloszyc

Présentations de malades

Les présentations seront faites par Michèle Astier, Jean-François Cottés,
Simone Rabanel, Jean-Robert Rabanel et Jean-Pierre Rouillon.

Au CHU, Service du Pr Llorca

de 15h à 17h, les mardis suivants :

5 octobre, 9 novembre, 7 décembre 2010 et 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars,
5 avril, 3 mai et 7 juin 2011.



Au CHS Sainte-Marie

11, avenue Franklin Roosevelt, 63000 Clermont-Ferrand.

Les Docteurs Didier Boussiron, Stéphane Lebret
et Jean-Philippe Mangeon proposeront des patients de leurs services pour les
présentations de malades au CHS Sainte Marie.

Les présentations de malades auront lieu de 15h à 17h
la veille des rendez-vous de la session 2010-2011 les vendredis suivants :
12 novembre, 10 décembre 2010
et 14 janvier, 4 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin 2011.

Le séminaire théorique

Nom-du-Père et Surmoi

« C'est plus fort que moi ». « Ça me dépasse ». « Je ne peux pas m'en empêcher ». C'est ainsi qu'à l'occasion se dit l'impuissance d'un sujet à contenir telle action, telle pensée, telle conduite qui le font souffrir et dont il se plaint à un psychanalyste.

Au cœur de l'expérience humaine se pose le problème de la jouissance : il n'y a pas de limite interne à la volonté de jouissance. Elle conduit le sujet du plaisir au déplaisir, et au-delà, à la souffrance, à l'autodestruction voire à la mort.

C'est dans l'Autre que le sujet trouve les moyens de la limitation. Freud avait imaginé une instance qui, dans le sujet, assurerait cette fonction, il l'avait nommé, dans sa deuxième topique, le surmoi. Cela se racontait dans une histoire : l'enfant dans son développement intériorisait l'instance parentale, acquérant ainsi une autonomie qui lui permettrait de faire face aux contingences de l'existence, de son parcours de vie. Mais Freud avait aussi noté, à partir de l'analyse des névrosés, que cette intériorisation se payait d'un prix très élevé. En effet le surmoi se nourrit des renoncements du sujet et en exige toujours plus. C'est au point que Lacan a pu formuler le paradoxe selon lequel « le surmoi c'est l'impératif de la jouissance : Jouis ! »

Jadis, c'est le Nom-du-Père qui constituait le point d'appui essentiel dans le rapport du sujet à la jouissance. Le Nom-du-Père, en faisant signifier la jouissance, lui apportait un cadre, voire un sens. Lacan a très tôt relevé le déclin de cette instance symbolique du père. Aujourd'hui, ce déclin est consommé. Même si le Nom-du-Père n'a pas disparu de la scène subjective, il n'y occupe plus la place centrale. Le sujet se trouve confronté à la nécessité de lui trouver des substituts dans la tâche de constituer, pas sans un autre, des points limites.

La clinique témoigne de l'infinie variété des modes selon lesquels se pose la question. Ces modes résultent de nombreux facteurs. Nous en isolerons deux.

D'une part, la particularité de la structure subjective, psychique du sujet. Classiquement, on distingue les trois structures que sont la névrose, la psychose et la perversion. Comment se mettent en jeu les rapports entre le surmoi et le Nom-du-Père dans chacune des structures ?

Le deuxième facteur est constitué par le cadre de la civilisation, de l'état de la civilisation, quant aux rapports entre Nom-du-Père et surmoi. Là où traditionnellement le discours de l'Autre social se structurait autour de l'interdit, aujourd'hui il s'organise autour de la permissivité. Les exigences internes du discours capitaliste comme du discours de la science conduisent le sujet à être toujours plus confronté à des impératifs de jouissance qui proviennent du corps social lui-même. Le droit à la jouissance se convertit chaque jour davantage en un devoir de jouissance.

Addictions de toutes sortes, « dépression », conduites à risque, conduites suicidaires sont quelques-unes des formes modernes dans lesquelles se matérialise ce devoir d'un nouveau genre.

En réponse à ces symptômes se multiplient des thérapies de toutes sortes que le maître moderne est en train de mettre à son service. Le sujet y rencontre un Autre de substitution à celui qui lui fait défaut. Le thérapeute y incarne le savoir ou le commandement et le sujet se trouve toujours plus assujéti. Ces thérapies ont le but de remettre le sujet dans le circuit de la consommation, ce faisant, elles le jettent encore plus dans les bras du surmoi.

Tout autre est la psychanalyse. Elle procède par une subversion des discours établis. Dans une cure psychanalytique, le sujet rencontre un partenaire qui l'accompagne dans le parcours de sa version propre des rapports du Nom-du-Père et du surmoi. C'est le sujet qui analyse les impasses dans lesquelles l'ont conduit les solutions symptomatiques qu'il avait apportées au problème de la jouissance. Mais c'est aussi sur ces solutions symptomatiques qu'il prend appui pour élaborer ses propres réponses et construire un mode inédit de faire avec le problème de la jouissance.

Le séminaire pratique

Ce séminaire est un moment important et apprécié des participants, qui peuvent ici exposer un cas de leur pratique et le questionner à la lumière de l'orientation lacanienne de la psychanalyse.

La possibilité d'entretiens préalables, avec un enseignant de son choix, est offerte à chaque participant engagé dans ce travail, pour la mise en forme et la construction du cas présenté.

Cette présentation, articulée au thème de l'année et à sa problématique, est l'occasion de cerner les questions cliniques rencontrées, voire les problèmes dans la mise en jeu des pratiques comme pratique de la parole. Le thème choisi pour cette année, « Nom-du-Père et Surmoi », nous conduira du côté de l'interrogation des normes telle qu'elle se pose aujourd'hui, voire même comment se fait jour une tendance à leur stricte application que déjoue, notamment, la clinique des addictions et des modes de jouir contemporains.

Afin que tous les participants se sentent plus directement concernés par le séminaire pratique, il est rappelé que les pratiques autres que cliniques peuvent y prendre place pour interroger leur rapport à la psychanalyse.

Enseignements des présentations de malades

Chaque mois, les participants peuvent assister à une présentation de malades dans un service de psychiatrie. Il ne s'agit pas d'appliquer sur le malade, sur son cas, un savoir préétabli, de faire une démonstration de la justesse de la clinique analytique. Il s'agit plutôt pour chacun qui est concerné par cette expérience de consentir à se laisser subvertir par le réel de la langue et de se laisser enseigner par le malade. Il s'agit de repérer, de saisir, à partir de son dire, la distinction entre ce qui s'impose à lui, et la façon dont il peut y répondre et même s'en faire la réponse.

Etre concerné par cette expérience ne laisse pas indemne celui qui s'y risque, car par delà les phénomènes qui prennent vie et corps dans un entretien où le destin montre plus d'une fois sa figure tragique, se dessinent les lignes de force des rapports du sujet avec le signifiant et le corps. Au-delà de la parole et du dialogue, quelque chose s'écrit qui peut orienter la vie du sujet. Prendre acte de l'écriture qui vient border la béance, la faille qui est au cœur de l'existence de chacun, nécessite un travail d'élaboration pour que la lettre en souffrance trouve son destinataire.

Aussi, à chaque présentation de malade, en accord avec l'enseignant qui assure la présentation, deux participants prennent des notes de l'entretien et les restituent, en les ordonnant, au groupe d'enseignements des présentations de malades. Ce premier travail permet de dégager les lignes de force qui ont pu s'extraire de l'entretien au-delà des dits du sujet. Les participants consentent en effet à occuper la position du secrétaire qui recueille ce qui peut se déposer de la parole et du dialogue dans l'écriture.

C'est à partir de cette mise en forme, à partir de ce qui a pu s'extraire de la rencontre entre le sujet et l'enseignant, à partir des questions que la présentation a posées, à partir de ce qui est apparu dans la discussion qui a suivi la présentation, qu'une conversation s'engage entre les personnes présentes lors de la présentation et les participants qui le souhaitent.

Nous avons pu remarquer que cette reprise de la présentation permettait à chaque fois d'éclairer d'un jour nouveau ce qui s'était produit lors de la rencontre entre l'analyste et le sujet. La part prise du sujet aux aléas de son existence s'y montrait de nouveau entre lumière et opacité, entre cause et détermination, préservant la part d'énigme en quoi consiste toute vie singulière. Se découvrent alors les hasards et les rencontres qui ont parsemé l'existence du sujet, formant la trame d'un mode de jouir qui les a ordonnés. C'est à ce point que la rencontre avec l'analyste peut-être l'occasion pour le sujet d'en saisir la portée, ou bien même d'en relancer la donne.

C'est donc à ce travail passionnant où le savoir-y-faire du sujet a chance de se transmettre à celui qui s'y montre docile, que nous vous invitons encore cette année.

Secrétariats des Antennes et Sections cliniques (Francophonie)

Section clinique

- à Aix-Marseille : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à Bordeaux : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux
- à Bruxelles : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles
 - à Clermont-Ferrand : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand
- à Lyon : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à Nice : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice
- à Paris-Ile-de-France : 5, rue Bourdon, 75006 Paris
 - à Rennes : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes
- à Strasbourg : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

En collaboration :

- à Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII) : 118, rue Turenne, 75003 Paris

Antenne clinique

- à Brest-Quimper : 7, rue de l'Île de Sein, 29000 Quimper
- à Prémontré : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens
- à Dijon : 19, place Darcy, 21000 Dijon
- à Gap : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à Grenoble : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à Liège, Mons, Namur : Square Vergotte, 51-B, Bruxelles
- à Rouen : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

- à Lille : 65, rue de Cassel, 59000 Lille
- à Montpellier : 7, rue Labbé, 34000 Montpellier
- à Toulouse : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse.

Programme d'études cliniques

- à Angers : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers

SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :
Section clinique de Clermont-Ferrand
32 rue Blatin,
63000 Clermont-Ferrand
(Tel : 04 73 93 68 77).

Adresse du site internet

<http://www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr>

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

SECRETARIAT

32, rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand

COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

ENSEIGNEMENTS

Michèle Astier, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottes,
Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud,
Jacques Lacourt, Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel,
Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.

DIRECTION

Jacques-Alain Miller